



LA SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS TIRAILLÉE ENTRE LES COLLECTIVITÉS ET L'ÉTAT

Préparant ses propositions pour les candidats à l'élection présidentielle, l'UNSA a organisé le 23 janvier un colloque autour du thème de la sécurisation des parcours professionnels. Bien que tous les participants aient reconnu la nécessité de permettre à tous, salariés et demandeurs d'emploi, jeunes et seniors, de développer leurs compétences tout au long de la vie, leurs propositions concernant les modalités et les pilotes de cette réforme font apparaître des différences de vue entre service public et compétences régionales

Des difficultés rencontrées par les jeunes pour s'insérer sur le marché du travail aux fins de carrières qui interviennent trop tôt, le parcours professionnel est marqué par la persistance des ruptures. Pour Vincent Merle, professeur au CNAM, une des pistes pour sortir de ces situations qui perdurent est de mettre l'accent sur l'orientation. Si la nomination d'un conseiller interministériel sur cet aspect semble un signe positif, il relève « *un fort déficit du conseil en orientation.* » Les conseillers de l'ANPE sont dédiés à la mise à l'emploi et n'ont pas le temps d'orienter, les CIBC « *sont tournés vers l'introspection, le retour sur son parcours et ont peu de connections avec l'entreprise.* » À côté de ceux-là, les conseillers d'orientation psychologues de l'Afpa « *sont experts en psychologie, mais pas en entreprise.* » « *Sans créer d'autre guichet, il faut sérieusement réfléchir à la formation des personnes chargées du conseil et de l'orientation.* » Même si l'entretien professionnel est une bonne chose, Vincent Merle ne pense pas que l'entreprise soit le meilleur endroit pour le salarié qui se remet en cause pour usure au travail. Il estime qu'il faut « *un corps de professionnels pour les salariés.* » Même attente chez Sylvie Petitjean, directrice générale Éducation-Formation au conseil régional Poitou-Charentes : « *Dans la Région nous ne disposons que d'une vingtaine de conseillers psychologues de l'Afpa, a-t-elle constaté. Il faut une montée en compétences des conseils en orientation et des prescripteurs, même si nous ne savons pas qui.* »

Si la sécurisation est partiellement garantie par la formation professionnelle, cette dernière mérite quelques aménagements pour être plus efficace. Vincent Merle a constaté que malgré les avis contrastés sur la réforme, la grande avancée est la notion d'individu acteur de sa formation. « *Il n'y aura d'évolution que si le dialogue s'installe entre employeur et salarié pour de la co-initiative ou du co-investissement. Cette étape était importante à franchir. Du point de vue du cadre, cette réforme est un progrès, a-t-il reconnu, même si sa mise en œuvre n'est pas encore effective.* » Il a cependant regretté que le DIF ne soit pas transférable et constaté que la réforme est inachevée : « *Entre les droits ouverts et les besoins du marché du travail, il n'y a pas de lien. La vieille idée selon laquelle il peut y avoir de promotion sociale grâce à la formation est passée sous le boisseau.* » Pour Vincent Merle, il reste à construire un dispositif hors de l'entreprise. Quant à Sylvie Petitjean, elle estime qu'il faut restructurer les organismes de formation et l'offre de formation « *dont la logique se borne à offrir un nombre d'heures comme seule réponse à une demande de plus en plus individualisée.* »

Se pose alors la question de qui met en œuvre tous les outils de la sécurisation des parcours de l'orientation, la formation, le DIF et la VAE ? « On peut rêver d'une grande structure publique, a évoqué Vincent Merle, fusionner l'Afpa et l'ANPE, et l'Etat reprendrait la main sur les régions et créerait une agence... Mais cela ne peut pas marcher car la dimension territoriale est très importante, et la leur enlever serait une erreur. »

Pour Vincent Merle les solutions existent, mais il faut laisser les partenaires sociaux et les collectivités territoriales « trouver leur propre système, utiliser des moyens nouveaux, comme la délégation de service public. Cela se construit dans la durée. » Une idée qui n'est pas pour déplaire à Jean-Claude Tricoche, secrétaire national de l'UNSA en charge de la formation professionnelle : « Nous voulons avoir notre place sur les territoires, et pas seulement au niveau des branches ! » Ni à Marcel Grignard, secrétaire national de la CFDT qui s'est montré plus exigeant : « Il faut structurer le dialogue social territorial car il n'y a aucune formalisation. ».

Un chantier loin d'être achevé, surtout si ces échanges trouvent un écho chez les candidats à la présidentielle.